

Conseil National de l'Ordre des Médecins

Observatoire de la sécurité
des médecins



Opinion

Lundi 21 octobre 2002

Note méthodologique : Enquête quantitative réalisée du 28 septembre au 5 octobre 2002 par téléphone, auprès d'un échantillon national représentatif de 801 médecins, constitué selon la méthode des quotas.

Les principaux résultats

Un sentiment majoritaire de dégradation des conditions d'exercice

La moitié des médecins interrogés (51%) a le sentiment que les conditions générales d'exercice se sont dégradées depuis 5 ans.

Pour 39% d'entre eux, elles n'ont pas évoluées. Et seulement 9% considèrent qu'elles se sont améliorées. Le sentiment de dégradation est partagé de manière égale par les généralistes et les spécialistes, et recoupe l'ensemble des tranches d'âge, des lieux et modalités de l'exercice professionnel : sensiblement autant en milieu rural qu'en milieu urbain, dans le cadre de gardes de nuit comme de visites à domicile ou de consultations sans rendez-vous en cabinet, pour les médecins libéraux comme pour les hospitaliers.

Dans le détail, on constate qu'aucun des aspects de l'exercice médical testé n'échappe à ces constats majoritairement négatifs.

Pour près de la moitié des médecins interrogés (48%), l'image de leur profession s'est dégradée auprès des patients, et entraîne par voie de conséquence une dégradation très forte de leur comportement à leur égard (38%). Ce sentiment d'image dégradée est assez **général pour l'ensemble des catégories d'exercice**, même si l'on constate qu'il touche sensiblement plus les généralistes que les spécialistes (53% contre 43%), et les libéraux que les hospitaliers (51% contre 46%).

Les médecins anticipent très majoritairement une dégradation de leurs conditions d'exercice pour les 5 prochaines années.

La vision des conditions de travail qui se dégage pour les cinq prochaines années est **très majoritairement pessimiste** : 70% des médecins (76% des spécialistes) anticipent une évolution négative des choses. Globalement, ce pessimisme semble corrélé à l'âge des praticiens : 74% des médecins de plus de 45 ans partagent ce constat pessimiste, contre « seulement » 65% des moins de 45 ans. Par ailleurs, 79% des médecins hospitaliers se montrent pessimistes quant à l'avenir de la profession.

Les principaux résultats

La peur de l'agression dans l'exercice professionnel

Une part non négligeable des médecins déclare avoir déjà eu peur d'être agressé dans l'exercice de leur profession.

L'expérience de la peur de l'agression est répandue parmi les médecins, même si elle demeure relativement rare : 26% des médecins avouent avoir eu « souvent » (3%) ou « parfois » (23%) peur d'être agressés dans l'exercice de leur profession. A l'inverse, un tiers des médecins (33%) déclare ne jamais avoir peur d'être agressé. Au total, 67% des médecins ont déjà expérimenté cette crainte. Les femmes ont éprouvé davantage cette peur que les hommes (74% contre 63%). De même que les médecins exerçant en milieu urbain (67%) ou suburbain (73%).

La crainte de l'agression n'altère toutefois pas leur sentiment global de sécurité : ils semblent avoir intégré cette donnée à leur univers professionnel.

88% des médecins déclarent ainsi se sentir en sécurité dans le cadre de leur activité, 12% sont d'un avis contraire. On notera toutefois que ce chiffre monte à 17% chez les médecins effectuant des visites à domicile, et à 27% chez ceux déclarant exercer dans une zone « à risque ». La modestie du sentiment d'insécurité s'explique sans doute par le fait que les médecins intègrent d'ores et déjà, dans leur exercice, une part du risque d'agression. 48% des médecins estiment que les professionnels de santé connaissent une « insécurité supérieure à celle des autres professions dans leur ensemble ». Ceci avait notamment été mis en exergue lors de la phase qualitative préalable.

Les principaux résultats

L'expérience de l'agression dans l'exercice professionnel

La quasi totalité des médecins a déjà fait l'expérience concrète de l'insécurité. Lorsqu'on demande aux médecins si, au cours de leur exercice professionnel, ils ont déjà été confronté à des manifestations de violence les prenant ou non à partie, les médecins ont des réponses diversifiées. **Mais globalement les altercations verbales les prenant ou non à partie l'emportent sur les violences physiques : 87% ont déjà été au moins une fois directement confrontés à une altercation verbale avec un patient, et 43% à une altercation physique.** Les expériences de vandalisme sont plus limitées, tout en restant à un niveau élevées (36%), de même que les actes de vol (36%).

Toutefois, si la confrontation à l'insécurité est généralisée, elle reste – relativement – peu fréquente. Peu de médecins ont fait l'expérience d'incidents récurrents. Une majorité d'entre eux (59%) peuvent être considérées comme des victimes occasionnelles. **On constate toutefois quelques résultats préoccupants. Les médecins hospitaliers sont ainsi surreprésentés dans la catégorie « occurrences fortes » (24% contre 10% pour l'ensemble).** De même, les médecins exerçant en Ile-de-France sont également surreprésentés dans la catégorie « occurrences moyennes » (36% contre 31% pour l'ensemble).

Pour 3 médecins sur 10 qui été concernés par ces incidents, cette expérience a modifié leur pratique professionnelle. 29% des médecins victimes de ces incidents déclarent que cette expérience a modifié leur pratique professionnelle. C'est logiquement chez les médecins qui ont été les victimes récurrentes que cette modification est la plus généralisée (47%), de même que les médecins victimes ou spectateurs d'altercations physiques (40%). Parmi ces médecins qui déclarent avoir modifié leur pratique, 50% ont mis en place des systèmes de sécurisation, 44% ont modifié leur comportement personnel en se déclarant par exemple plus méfiant à l'égard de certains patients, 21% ont effectivement modifié leur activité, en supprimant notamment les visites à domicile ou les gardes.

Les principaux résultats

Les médecins entretiennent une relation de confiance à l'égard des institutions « de proximité » sur les questions de sécurité

Parmi les institutions que les médecins estiment aujourd'hui à l'écoute de leurs préoccupations dans le domaine de l'insécurité le Conseil de l'Ordre apparaît comme un interlocuteur légitime.

L'évaluation positive du dispositif de déclaration

A la question « Si le Conseil de l'Ordre décidait de mettre en place un dispositif de déclaration d'incident permettant à chaque médecin victime d'un incident ou d'une agression d'en faire part », une très large majorité des médecins interrogés jugerait cette disposition utile (85%, dont 29% tout à fait utile, et 56% utile).

Globalement, les spécialistes y sont légèrement plus favorables que les généralistes, ainsi que les médecins exerçant en milieu urbain, ou seul.